



PROCES-VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE DU COMITE EXECUTIF

Kinshasa, Fleuve Congo Hotel, le 16 mai 2013

- 1. Présidence :** Célestin VUNABANDI KANYAMIHIGO,
Ministre du Plan et du Suivi de la Mise en Œuvre de la
Révolution de la Modernité, Président du Comité Exécutif de
l'ITIE-RDC
- 2. Présences :** Voir liste à la fin du PV
- 3. Ordre du jour adopté**
 - 1) Adoption du procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif du 09 mai 2013
 - 2) Examen de la Feuille de Route
 - 3) Discussions et adoption des Termes de Référence du Conciliateur ITIE-RDC 2011
 - 4) Points restés en suspens lors de la dernière réunion ordinaire du Comité Exécutif

Déroulement des travaux

(1) Adoption du PV de la réunion du Comité Exécutif du 09 mai 2013

• ***Exposé de la situation***

Le projet du procès-verbal présenté était envoyé à chaque membre du Comité Exécutif et comportait tous leurs amendements.

• ***Délibération***

Le procès-verbal est adopté.

(2) Examen de la Feuille de Route

• ***Exposé de la situation***

La feuille de route est présentée aux membres avec les principaux éléments ci-après, alignés suivant les jours du 1^{er} au 31 et les mois de mai 2013 à mars 2014 :

- ◇ acquisition du logiciel EMEX de traitement des statistiques
- ◇ adoption des TDR de recrutement de l'Administrateur indépendant chargé de l'étude de cadrage et de la réconciliation
- ◇ analyse des écarts
- ◇ appel d'offres
- ◇ ateliers de sensibilisation
- ◇ certification des comptes
- ◇ conception, distribution et ramassage des formulaires de collecte des données
- ◇ consultation avec le Secrétariat International
- ◇ dissémination du rapport 2011
- ◇ étude de cadrage
- ◇ évaluation de chaque étape de la feuille de route
- ◇ présentation et adoption de différents rapports
- ◇ publication sur le site de la liste des entreprises du périmètre
- ◇ travaux de conciliation

PROCES-VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE DU COMITE EXECUTIF
Kinshasa, Fleuve Congo Hotel, le 16 mai 2013

OBJET DES DISCUSSIONS:

✗ Le temps accordé par le CA pour la production du rapport 2011 :

Le CA a exigé que la RDC produise un rapport 2011 avant le 31/12/2013 soit une période de 8 mois à compter du 17 avril 2013, date de la décision de la suspension temporaire de la RDC pour 12 mois.

La RDC avait déjà décidé d'effectuer une nouvelle étude de cadrage et d'acquérir un logiciel de traitement des statistiques de production, d'exportation, de commercialisation des paiements et des recettes dans le secteur extractif.

Pour ne pas confondre vitesse et précipitation, les échéances devraient être celles-ci :

****Mai/13 : Conférence de Sydney et préparation de la feuille de route***

****Juin/13 : Elaboration, adoption et publication des termes de référence du Conciliateur***

****Juin-Juillet/13 : Appel d'offre et recrutement d'un consultant chargé de l'étude de cadrage et de la conciliation des paiements et des recettes du pétrole et des mines pour plus de 70 entreprises et 6 entités de l'état***

****juillet/13 : Training au logiciel EMEX***

****août/13 (mois d'inactivité, plusieurs responsables d'entreprise partent en vacance) : début de l'étude de cadrage***

Sept./13 : poursuite de l'étude de cadrage et rapport

Oct./13 : Adoption du rapport de cadrage et sensibilisation des parties prenantes à la collecte des données

Nov.-Déc./13 : distribution des formulaires et collecte des données

Déc./13-Fév./14 : Rapprochement des données et publication du projet de rapport

Mars/14 : Analyse des écarts et publications du rapport définitif

Avril/14 : Examen du processus par le Secrétariat international

9

PROCES-VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE DU COMITE EXECUTIF
Kinshasa, Fleuve Congo Hotel, le 16 mai 2013

- ✗ Le temps nécessaire pour l'étude de cadrage et l'échéancier de cette étude
Les membres ont estimé qu'une bonne étude de cadrage devrait prendre au moins 60 jours
- ✗ La mise à jour du plan d'action
Le plan d'action triennal 2013- 2015 est à élaborer en même temps que la feuille de route d'urgence pour la production du rapport 2011
- ✗ Le short List des administrateurs indépendants
 - 1. CAC75
 - 2. Deloitte
 - 3. Fair Links
 - 4. Hart Group
 - 5. KPMG
 - 6. Moore Stephens
 - 7. Price Water House
Coopers***Les membres du CE ont souhaité que certains cabinets soient supprimés de la liste:***
 - ***CAC75, du fait qu'il s'agit du Validateur tout récent de la RDC***
 - ***Hart Group en raison de son dernier rapport qui a porté à confusion***
 - ***PWHC du fait que la question du conflit d'intérêt qui avait été soulevée sur le rapport 2007 n'a jamais été élucidée jusqu'à ce jour.***
- ✗ La place du logiciel EMEX à côté des formulaires traditionnels de collecte des données et le rapprochement par le conciliateur
Les membres du CE ont voulu savoir comment le rapprochement des déclarations traitées d'avance par le logiciel EMEX et celui du Conciliateur ainsi l'usage des formulaires traditionnels.
- ✗ Le rôle des parties prenantes avant la publication des rapports de cadrage et de conciliation
Il est noté souvent qu'une fois les rapports finaux adoptés, quelques divergences apparaissent lors de la publication de ces rapports à travers quelques membres des parties prenantes ; c'est le cas de l'écart de 88 MUSD de la DGRAD, le total des déclarations des entreprises, la dissémination, etc.
- ✗ La restitution de la conférence de Sidney
Les membres ont souhaité que les interventions du Président du CE et du Coordonnateur National et autres informations issues de la Conférence mondiale de Sydney soient restituées au CE au retour



PROCES-VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE DU COMITE EXECUTIF

Kinshasa, Fleuve Congo Hotel, le 16 mai 2013

- ✗ La modification du décret du Premier Ministre créant l'ITIE-RDC
La promulgation de ce décret aidera à améliorer le processus de collecte des données du fait de l'incorporation de nouveaux membres de certaines structures clés
- ✗ Les rapports des commissions ad hoc
Il a été recommandé que l'ordre du jour du CE prévoie un point concernant les rapports des commissions ad hoc
- ✗ L'institution de la conférence sur la transparence dans le secteur des hydrocarbures à Matadi ou à Mwanda
A l'instar de la conférence annuelle sur la transparence et la bonne gouvernance des mines, instituée par le Chef de l'Etat, il a été proposé qu'une démarche soit entreprise par le CE afin d'obtenir une conférence analogue pour le secteur des hydrocarbures

- **Délibération**

Moyennant des amendements, la feuille de route a été adoptée par tous les membres présents.

En marge de cette adoption de la feuille de route et à l'issue des discussions, le Comité Exécutif a pris une série des décisions :

- 1) Le Président du Comité Exécutif adresse dans l'immédiat une lettre à Madame Clare Shorte, Présidente du Conseil d'Administration de l'ITIE Internationale pour demander que le rapport ITIE-RDC 2011 soit publié au plus tard le 31 mars 2014 au lieu du 31 décembre 2013 en étayant cette demande avec une feuille de route détaillée se basant sur les échéances décrites par les membres.**
- 2) Le Coordonnateur National prend contact avec les Cabinet du short list pour discuter du temps réel pour l'étude de cadrage en tenant compte de la complexité du secteur des mines de la RDC et faire rapport au CE.**



PROCES-VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE DU COMITE EXECUTIF

Kinshasa, Fleuve Congo Hotel, le 16 mai 2013

- 3) Le Secrétariat Technique élabore un plan d'action actualisé pour une période allant d'avril 2013 à avril 2015 où devront transparaître tous les éléments de la feuille de route d'urgence ainsi que les activités de pérennisation de l'ITIE en RDC.
- 4) L'appel d'offres et les termes de référence de recrutement du Conciliateur 2011, de préférence, chargé également de l'étude de cadrage, sont envoyés aux Cabinets retenus dans le short list au plus tard le 25 mai 2013.
- 5) Le Secrétariat Technique obtient d'amples informations à livrer au prochain CE sur la manière de fonctionner en duplex du traitement des déclarations par EMEX et par le Conciliateur.
- 6) Insérer dans la feuille de route la tenue des ateliers d'analyse des rapports tant préliminaires que définitifs par chaque partie prenante séparément en vue d'aplanir les divergences qui apparaissent le plus souvent après publication de ces rapports.
- 7) La 6^e Conférence Mondiale de l'ITIE sera restituée au CE
- 8) Le Président de la Commission chargée de la révision du Décret du Premier Ministre portant création du CN-ITIE/RDC devra réunir la Commission avec d'autres experts pour rédiger dernier avant-projet du décret qui sera présenté à la prochaine réunion du CE.
- 9) Les Présidents des Commissions ad hoc feront inscrire désormais à l'ordre du jour la présentation de leurs rapports.
- 10) Le Président du Comité Exécutif et le Ministre des Hydrocarbures devront rencontrer le DIRCABA du Chef de l'Etat chargé des questions économiques pour échanger avec lui, avant d'adresser une lettre au Président de la république, au sujet de l'institution d'une conférence sur la transparence et la bonne gouvernance dans les hydrocarbures.



PROCES-VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE DU COMITE EXECUTIF

Kinshasa, Fleuve Congo Hotel, le 16 mai 2013

(3) Adoption des Termes de Référence du Conciliateur

Exposé de la situation

Lecture in extenso du projet des TDR du Conciliateur suivi du débat.

Délibération

Les TDR dont copie en annexe ont été adoptés par vote à main levée de tous les membres du Comité Exécutif présents.

(4) Points restés en suspens lors de la dernière réunion ordinaire du Comité Exécutif.

Exposé de la situation

Un représentant des entreprises a fait remarquer les points restés en suspension ne sont pas rappelés aux prochaines réunions.

Délibération

Il a été fait observer que toutes les décisions non exécutées font toujours l'objet d'un point à l'ordre du jour de chaque réunion du CE.

Liste des participants

a) Membres du Comité Exécutif

1. M. Célestin Vunabandi, Min. du Plan,
2. M. Crispin ATAMA, Min. des Hydrocarbures
3. Mme ABAYUWE LISKI, Vice-Min. du Budget
4. M. Firmin N'KOTO, Présidence
5. Me Jean Claude KATENDE, Société Civile
6. Me Albert KABUYA, Société Civile
7. Jacques BAKULU, Société Civile
8. M. Simon TUMAWAKU, Eses minières privées
9. M. Cyrille KOMANDA, Eses minières publiques
10. Mme Yvonne MBALA, Eses pétrolières
11. Mme Françoise Van de Ven, Eses forestières

PROCES-VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE DU COMITE EXECUTIF
Kinshasa, Fleuve Congo Hotel, le 16 mai 2013

b) Partenaires au développement

- | | |
|---|---|
| 12. Mme. BARBARA Rippel GIZ | 17. M. Peter KONGOLO, PROMINES |
| 13. Mme Marie Antoinette, GIZ | 18. M. Anaiah BEWA, Banque Mondiale |
| 14. M. René de GORENSLO, Délégué UE | 19. M. Wouter POELS, Amb. de Belgique |
| 15. M. Jean Paul Charlier, Amb. de Belgique | 20. M. Kevan HIGGINS, Amb. des Etats-Unis |
| 16. M. GARGELIA MYES, DFID | |

c) Autres Partenaires

- | | |
|-------------------------------------|---------------------------------------|
| 21. Hon. Nicola BULUKUNGU, Député | 26. M. Déogracias KAYUMBA, DGRAD |
| 22. M. Symphorien KASINDI, DGDA | 27. M. Pierre MWAKU, Cons. Mines |
| 23. M. Charles MUKWANGA, DGI | 28. M. Patrick KIHANGA, Cons. du Plan |
| 24. M. Jean Pierre MOLOBONZAMA, DGI | 29. M. KANUMUBADI AMAND, Consultant |
| 25. M. Robert MENAMA, DGDA | |

Fait à Kinshasa, le

Prof. Mack DUMBA Jérémy

Coordonnateur National
Rapporteur

Célestin VUNABANDI KANAMIYIGO

Ministre du Plan et du SMRM
Président du Comité Exécutif